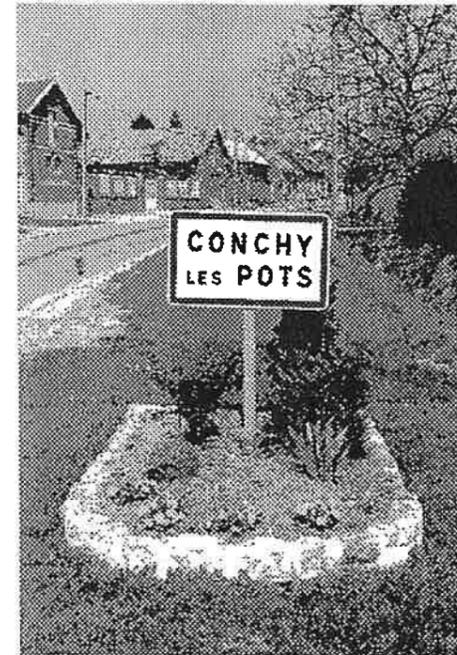


# INFOS PRATIQUES

PERMANENCES DE LA MAIRIE	Mardi de 14h à 18 h	03.44.85.01.24
	Jeudi de 14h à 18h	Fax 03.44.85.29.84
	Samedi de 10h à 12h	
GENDARMERIE	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.50
MEDECINS		
LESTIENNE	CONCHY LES POTS	03.44.85.01.11
GATEAU	CONCHY LES POTS	03.44.85.01.11
TRIPLET	ROLLOT	03.22.78.28.54
DELEHAYE	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.65.20
DE BODMAN	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.51.02
PHARMACIENS		
RIDOUX	CONCHY LES POTS	03.44.85.07.82
BALCONE	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.61.55
CENTRE DE SECOURS DE POMPIERS (cas graves)		18
CENTRE DE 1ERE INTERVENTION	CONCHY LES POTS	
FOYART Joël	CONCHY LES POTS	03.44.85.07.04
TASSART Joël	CONCHY LES POTS	03.44.85.07.27
SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES	CENTRE SOCIAL DE RESSONS SUR MATZ	03.44.42.55.79
TAXI CAUDRELIER	CONCHY LES POTS	03.44.85.08.04
AMBULANCES RESSONTOISES	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.52.21
AMBULANCES TROUILLET	MONTDIDIER	03.22.37.07.56
CENTRE ANTI-POISON		01.42.05.63.29
HOPITAL GENERAL	COMPIEGNE	03.44.20.99.20
POLYCLINIQUE SAINT COME	COMPIEGNE	03.44.92.43.43
CENTRE HOSPITALIER	MONTDIDIER	03.22.78.70.00
ECOLE M. FLAMAND/Mme MARCQ	CONCHY LES POTS	03.44.85.08.69
COLLEGE DE LA VALLEE DU MATZ	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.63
SPA	COMPIEGNE	03.44.20.21.20
SICAE (Electricité)	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.75.00
SAUR (Eau)	CREPY	03.44.59.12.73
Direction Départementale de l'Equipement	LASSIGNY	03.44.43.80.00
PERCEPTION	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.59
CENTRE SOCIAL RURAL (portage repas)	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.55.79
POSTE	CONCHY LES POTS	03.44.85.01.28
SNCF (renseignements)		08.36.35.35.35
PRESBYTERE (Abbé BIJL)	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.81
AIDE MENAGERE (Mme BOUILLON)	COMPIEGNE	03.44.40.25.83

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : TOUS LES MERCREDIS  
RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : LE 4EME MERCREDI DU MOIS

BIBLIOTHEQUE : OUVERTURE LES MERCREDIS DE 14H A 18H  
ET LE SAMEDI DE 15H A 17H



## Le Conchylien

Bulletin Municipal Officiel

### Sommaire

Le Mot du Maire .....	Page 1
Budget primitif .....	Pages 2 à 6
Election d'un 3ème Adjoint ..	Page 6
Enfants à scolariser .....	Page 6
Salle pour les jeunes .....	Page 7
Location Salle Polyvalente ...	Page 7
Environnement .....	Page 8
Elections régionales .....	Page 9
Associations	
• Comité des Fêtes .....	Page 10
• Football Club .....	Pages 11-12
• Club Sportif .....	Pages 13-14
Concours Photo .....	Page 14
A tire d'aile .....	Pages 15-16
Calendrier des messes .....	Page 16
Si l'on sortait ? .....	Page 17
Infos pratiques .....	Page 18
Page Communication .....	Page 19

### Le Mot du Maire

Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, le Comité des Fêtes, après un an de sommeil, va reprendre ses activités, sous la responsabilité d'un nouveau Président et d'une équipe composée d'anciens et de nouveaux membres.

Merci à Monsieur ROISEUX d'avoir bien voulu accepter cette responsabilité.

Merci à tous les nouveaux, mais également à tous les anciens sur lesquels nous pouvons compter pour partager leur expérience acquise, au long des années de dévouement pour leurs concitoyens.

En effet, nous ne devons pas oublier que tous les membres du Comité des Fêtes sont des bénévoles.

Ce sont des personnes qui prennent sur leur temps de loisirs et sur leur vie de famille pour essayer de nous distraire ; rien que pour cela, ils méritent notre respect et notre amitié.

*Encart réservation  
Fête de la Saint Jean*

**BUDGET PRIMITIF 1998.**

Aux termes d'une délibération du 03 mars 1998, le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité des Conseillers présents, le budget primitif dont les postes sont ci-après détaillés.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

- Charges à caractère général (assurances, poste téléphonique, taxes foncières, fournitures, énergie, entretien, sécurité)	417.300 F
- Charges du personnel	358.700 F
- Autres charges de gestion courante (aide sociale, SIVOM, SIRP subventions)	411.370 F
- Charges financières (intérêts des emprunts)	40.000 F
- Dépenses imprévues	45.445 F
- Virement à la section "Investissements"	<u>221.500 F</u>
	1.494.315 F

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

- Produits des services du domaine	2.250 F
- Impôts et taxes	503.618 F
- Dotations, subventions et participations	451.583 F
- Autres produits de gestion courante	50.000 F
- Excédents antérieurs reportés	<u>486.864 F</u>
	1.494.315 F

**SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES**

- Dépenses d'équipements	155.000 F
- Remboursement d'emprunts	63.000 F
- Dépenses imprévues	21.500 F
- Solde d'exécution	<u>27.345 F</u>
	266.845 F

**SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES**

- Dotations, fonds divers	18.000 F
- Virement de la section de fonctionnement	221.500 F
- Report excédents	<u>27.345 F</u>
	266.845 F

.../...

**SI L'ON SORTAIT ?**

**PROGRAMME DES MANIFESTATIONS**

**⌘ JUIN 1998**

- ☯ Samedi 20 Juin 1998
- ★ Soirée Barbecue et Feu de la Saint Jean sur la Place Communale
- ★ Animation musicale avec la Sono BLANCHARD

**⌘ JUILLET 1998**

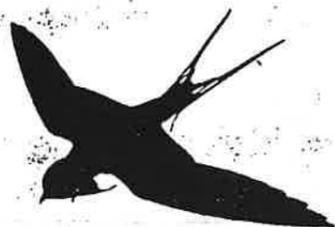
- ☯ Lundi 13 Juillet 1998
- ★ Retraite aux Flambeaux à partir de 22 heures  
- Départ : 8 rue de Flandre
- ★ Bal animé avec sono à la Salle Polyvalente à partir de 22 heures (Entrée gratuite)
- ★ Feu d'artifice vers 23 heures
- ☯ Mardi 14 Juillet 1998
- ★ Cérémonie aux Monuments aux Morts à 14 heures 30
- ★ Jeux pour tous sur la Place Communale vers 15 heures
- ★ Vin d'Honneur vers 17 heures

- ☯ Samedi 25 Juillet 1998
- ★ Attractions foraines
- ★ Bal animé avec sono à la Salle Polyvalente à partir de 22 heures (Entrée gratuite)

- ☯ Dimanche 26 Juillet 1998
- ★ Brocante
- ★ Attractions foraines
- ★ Concert par l'Harmonie d'ORVILLERS-SOREL à 16 heures

- ☯ Lundi 27 Juillet 1998
- ★ Attractions foraines
- ★ Tours de manège gratuits pour les jeunes dans l'après-midi

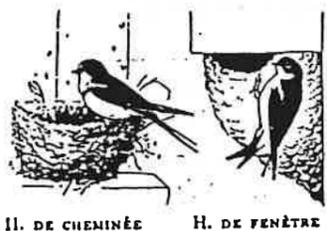
.../...



Nous pouvons lutter, chacun d'entre nous, pour faciliter leur survie :

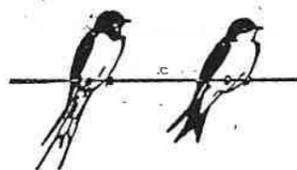
- en maîtrisant les traitements chimiques utilisés pour les cultures qu'elles soient menées par des exploitants agricoles ou le jardinier du dimanche,
- en préservant l'accès libre des annexes des habitations ou des fermes existantes.

A cet égard, je conviens qu'il n'est pas agréable de voir souiller par des fientes d'oiseaux le matériel que l'on se propose d'utiliser. Mais, pour éviter tout désagrément, il suffit de réserver un "no man's land" en dessous des nids.



Pour maîtriser l'utilisation des traitement chimiques, il convient de respecter les doses prescrites sur le mode d'emploi des produits utilisés et résister à l'envie d'être plus efficace ou productif, en augmentant systématiquement les doses. Cette simple précaution éviterait de voir décimer des nichées entières et, indirectement, préserverait notre santé, puisque nous retrouvons dans notre assiette ce que nous produisons.

Mais, s'il ne fallait qu'une raison pour aider les hirondelles à survivre, c'est la beauté du vol acrobatique et impétueux de ces oiseaux dans le ciel rougeoyant d'un crépuscule d'été, dont nous gardons le souvenir jusqu'à leur retour.



Catherine CHAUMETTE

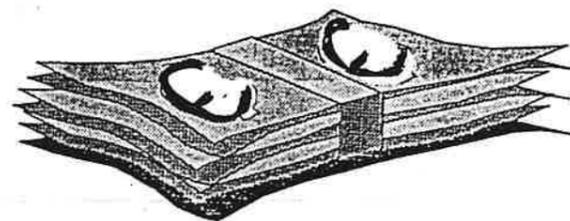
Bibliographie : - Les oiseaux du monde entier (Fernand NATHAN)  
 - Guide des oiseaux d'Europe (DELACHAUX ET NIESTLE)  
 - Les oiseaux des jardins et des bois (DELACHAUX ET NIESTLE)



**CALENDRIER DES MESSES**

- Le 31 Mai 1998 à ORVILLERS-SOREL à 9 heures 30.
- Le 06 Juin 1998 à CONCHY LES POTS à 18 heures 30.
- Le 28 Juin 1998 à BOULOGNE LA GRASSE à 9 heures 30.

.../...



**LE BUDGET PRIMITIF**

**Définition :** Le budget d'une commune, c'est :

- 1) *un acte politique* : Le budget, en ce sens, est la traduction financière de la politique communal.
- 2) *un acte juridique* : Le budget autorise l'exécutif de la commune à dépenser les montants votés et à percevoir les recettes correspondantes.
- 3) *un outil de pilotage et de contrôle de l'activité communale.*

Le budget primitif doit être voté avant le 31 mars, dans le cas, toutefois, où toutes les informations indispensables au vote du budget ont été reçues de la part de l'administration fiscale.

Le budget comprend une section de fonctionnement et une section d'investissement.

**La section de fonctionnement**

Elle est divisée en une partie "dépenses" et une partie "recettes".

**- Les dépenses de fonctionnement :**

- ⇒ Frais de personnel : salaires + charges.
- ⇒ Transferts versés aux organismes de coopération locale et au financement des services gérés par le département :
  - SIVOM : vocation voirie, centre social, pompiers.
  - SIRP : regroupement scolaire.
  - Aide sociale au département.
- ⇒ Dépenses diverses :
  - Dépenses énergétiques,
  - Entretien des bâtiments,
  - Fournitures administratives,
  - Contrôle de sécurité : APAVE,
  - Téléphone, Poste, etc...
- ⇒ Intérêts de la dette : intérêts des emprunts.
- ⇒ Subventions :
  - Associations,
  - Clubs sportifs,
  - Comité des Fêtes.
- ⇒ Impôts et taxes : la commune est assujettie aux impôts !
- ⇒ Dépenses imprévues

.../...



⇒ Prélèvement sur les recettes de fonctionnement : c'est une écriture comptable. Les recettes réelles de fonctionnement étant supérieures aux dépenses réelles, une partie d'entre elles est affectée au financement des dépenses d'investissement.  
Ce prélèvement est encore appelé "Epargne brute".

- Les recettes de fonctionnement :

⇒ Les impôts locaux : Taxe d'habitation, Taxe Foncière sur le Bâti, Taxe Foncière sur le non bâti et Taxe Professionnelle.  
Le taux des quatre taxes est voté par le Conseil Municipal.  
Il s'applique sur des bases fixées par l'administration fiscale.

Pour 1998, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des quatre taxes au même niveau que les taux de l'année précédente.  
Lors du débat en Conseil Municipal, nous avons évoqué l'augmentation de 6% de la fiscalité de la Communauté de Communes, budget non approuvé par notre commune.

Les bases sont réactualisées annuellement par l'administration fiscale :  
- en fonction de l'inflation,  
- par la création de nouvelles bases : constructions, travaux.

Exemple : base 1997 : 4.335.000 F  
base 1998 : 4.761.000 F

Les bases correspondent :  
- pour la Taxe d'Habitation, à la valeur locative.  
- pour la Taxe sur le Foncier Bâti, à 50% de la valeur locative.  
- pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti, à 80% de la valeur locative.  
- pour la Taxe Professionnelle, à la valeur locative majorée d'un pourcentage des immobilisations corporelles et d'un pourcentage des salaires.

⇒ La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat.

⇒ Les taxes des redevances communales.

⇒ Les produits d'exploitation de la commune :  
- locations de logement,  
- concessions de cimetière.

**A TIRE D'AILE**



"Une hirondelle ne fait pas le printemps" : cette affirmation tirée de la pièce d'ARISTOPHANE intitulée "Les Oiseaux" est passée dans le langage courant pour devenir un diction populaire. Et pourtant, il faut bien admettre que c'est faux !

La vie des oiseaux migrateurs est liée au rythme des saisons et le passage de l'hiver au printemps, qui se traduit entr'autres par l'augmentation de la durée du jour, marque leur retour dans notre région.

Parmi les plus remarquables, figurent les hirondelles qui regroupent, au niveau mondial, 75 espèces. Celles qui nous sont familières sont les hirondelles de cheminée et de fenêtre, à ne pas confondre avec leur lointain cousin, le Martinet, présent en milieu citadin.

Parties hiverner en Afrique, parfois même jusqu'en Afrique du Sud, elles nous reviennent en se repérant grâce au soleil ou aux étoiles, ou, quand le ciel est couvert, au moyen de repères terrestres comme les montagnes et les fleuves.

Comment différencier ces superbes voiliers ?

⇒ L'hirondelle de cheminée :

- Sa taille : 19 cm.
- Son plumage : Dos, ailes et queue noir bleu - Longs filets de la queue fourchue Front et gorge brun rouge.
- Son habitat : Nid ouvert, maçonné de boue et de paille, construit à l'intérieur d'une remise, étable ou d'un garage, avec un accès libre.

⇒ L'hirondelle de fenêtre :

- Sa taille : 13 cm.
- Son plumage : Dos, ailes et queue noir bleu - Gorge et croupion blanc - Queue courte.
- Son habitat : Nid maçonné fermé avec un orifice au sommet, fixé sous une corniche, un avant-toit ou à l'angle supérieur d'une fenêtre.

Ces oiseaux, comme la plupart de leurs congénères, sont les alliés naturels de l'Homme dans sa lutte contre des insectes souvent nuisibles.

A l'éclosion des nichées, composées souvent de 4 à 5 oisillons, les parents, saisissant les insectes au vol, parcourent parfois, en une journée, pour nourrir leurs petits, une distance aussi importante qu'en un jour de migration.

Sous nos latitudes, la vie et le devenir des hirondelles sont menacés par deux dangers :

- ⇒ la diminution de la nourriture,
- ⇒ l'absence d'abris pour nidifier.

Lionel COCHEPIN, pour le Ping-Pong, et Christine GRELIN, pour le Tennis, exposèrent les projets de manifestations à organiser les prochains mois :

- Tournoi organisé par le Club de Ping-Pong de GOURNAY SUR ARONDE le 26 avril,
- Tournoi amical à CONCHY avec le Club de Ping-Pong de GOURNAY SUR ARONDE en Septembre prochain (à déterminer en fonction des disponibilités de ce Club).
- Championnat interne de TENNIS en individuel en Août.

Catherine CHAUMETTE



**CONCOURS PHOTOS**

Dans le cadre du regroupement communal, le Comité des Fêtes organise un concours de photos ouvert aux enfants du village âgés de 6 à 16 ans, répartis en quatre groupe suivant les tranches d'âge (6/7 ans - 8/10 ans - 11/13 ans - 14/16 ans).

Le thème du concours est "L'ENVIRONNEMENT".

Les épreuves se dérouleront le Samedi 13 juin 1998, aux horaires fixés par le Comité des Fêtes et qui seront communiqués aux participants qui se sont inscrits dans le délai fixé.

La Bibliothèque Intercommunale de BOULOGNE LA GRASSE fournira les appareils photos et le tirage des photos sera pris en charge par le Comité des Fêtes.

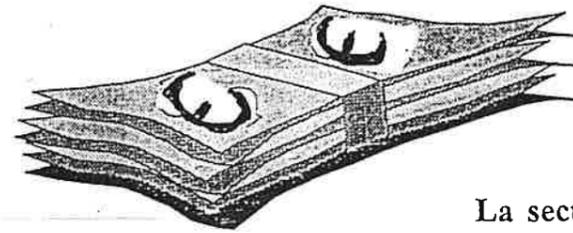
Après délibération du jury, la meilleure photographie dans chaque catégorie d'âge sera désignée, tous les candidats étant récompensés pour leur participation.

La remise des prix et récompenses aura lieu à la Salle Polyvalente de CONCHY LES POTS le 13 juillet au soir, après la Retraite aux Flambeaux.

La meilleure photo dans chaque tranche d'âge sera mise en compétition avec la meilleure photo des enfants des communes de ROYE SUR MATZ, HAINVILLERS et BOULOGNE LA GRASSE, dont les Comités des Fêtes organisent le même concours.

La Bibliothèque Intercommunale de BOULOGNE LA GRASSE offrira un livre au super gagnant de chaque catégorie à l'occasion de la journée "Portes Ouvertes" qui aura lieu le 09 août 1998.

Catherine CHAUMETTE



**La section d'investissement**

La section d'investissement est divisée en une partie "dépenses" et une partie "recettes".

Les dépenses d'investissement : elles contribuent à enrichir le patrimoine de la commune.

Le rôle du Conseil Municipal dans le choix des dépenses est primordial ; en effet, notre budget est modeste et les besoins d'équipement de la commune sont importants.

Chaque année, des priorités doivent être définies, afin de dessiner l'avenir de notre commune, tout en s'assurant que les nouveaux investissements ne génèrent pas dans le futur des dépenses de fonctionnement trop importantes et qu'ils n'imputent pas de façon exagérée les budgets d'investissements futurs par l'emploi d'emprunts trop importants.

Dans les dépenses d'investissement, nous avons :

- ⇒ les acquisitions de gros matériel,
- ⇒ les constructions,
- ⇒ les gros travaux,
- ⇒ l'assainissement.

Les recettes d'investissement :

- ⇒ l'excédent de fonctionnement : = Epargne brute,
- ⇒ les subventions : département, autres,
- ⇒ la récupération de la T.V.A.,
- ⇒ la D.G.E. (Dotation Globale d'Equipement),
- ⇒ les emprunts.

Je terminerai cet article par une simulation, mais nous savons bien que "Comparaison n'est pas raison" et que deux communes ne sont pas comparables. Mais, si on applique le taux des quatre taxes de la commune de RESSONS SUR MATZ à la commune de CONCHY LES POTS, soit :

	CONCHY LES POTS	RESSONS SUR MATZ
T.H.	7,16 %	12,39 %
F.B.	13,80 %	20,52 %
F.N.B.	38,66 %	66,01 %
T.P.	6,64 %	9,4 %



la commune de CONCHY LES POTS percevrait en 1998, au titre de ces quatre taxes, 806.867 F, au lieu de 502.968 F, soit l'équivalent de la réalisation de 2 km de trottoirs sur 1 m de large ; mais, ne rêvons pas d'avoir "le beurre et l'argent du beurre".

Philippe RIDOUX



**ELECTION D'UN 3EME ADJOINT**

Monsieur Philippe RIDOUX assure depuis quelques mois différentes délégations, notamment auprès du S.I.V.O.M. et de la Communauté de Communes.

Au cours de la réunion du 6 mars dernier, Monsieur le Maire a proposé que Monsieur RIDOUX soit élu Adjoint.

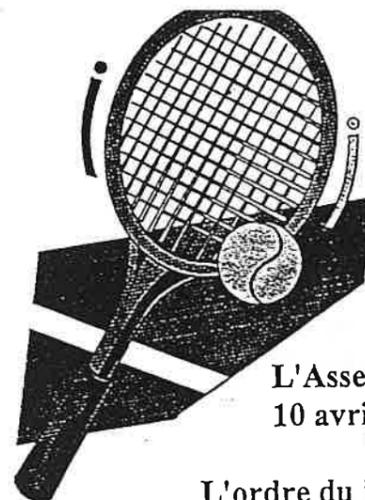
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents, a voté son accord.

Serge HENNON

**INSCRIPTION DES ENFANTS POUR LA RENTREE**

Il est rappelé aux Parents que les enfants en âge d'être scolarisés (à partir de 2 ans) doivent obligatoirement être inscrits en Mairie avant le 30 Mai ou à l'école de CANNY SUR MATZ avant le 6 juin 1998 au plus tard.

.../...



**CLUB SPORTIF DE CONCHY LES POTS**



L'Assemblée Générale Ordinaire du Club s'est tenue le Vendredi 10 avril 1998 à la Salle Polyvalente de CONCHY LES POTS.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- . Rapport moral,
- . Rapport financier,
- . Manifestations sportives en 1998.

La Présidente du Club, Catherine CHAUMETTE, a précisé que le nombre des adhérents s'élevait à la fin de 1997 à 54 (en diminution par rapport à 1996), soit :

- 39 inscrits pour la Section TENNIS,
- et 15 inscrits pour la Section PING-PONG.

Après avoir rappelé les événements sportifs du Club qui ont jalonné l'année précédente, la Présidente passa la parole à Christine GRELIN, Trésorière.

Cette dernière présenta le rapport financier qui fût adopté, à l'unanimité, par les membres présents majeurs de l'Association, et dont le détail figure ci-dessous :

BILAN FINANCIER AU TITRE DE L'ANNEE 1997

.. COMPTES ARRETES AU 31/12/97

TRESORERIE

COMPTE LIVRET A	10 769.14
COMPTE CHEQUE	2 813.03
CAISSE	0.00
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>13 582.17</b>

	SECTION TENNIS			SECTION PING-PONG		
	ENTREES	SORTIES	N-1	ENTREES	SORTIES	N-1
SOLDE			5 439.08	SOLDE		5 707.33
INSCRIPTIONS	1 700.00			INSCRIPTIONS	800.00	
SUBVENTIONS	750.00			SUBVENTIONS	750.00	
ASSURANCE		321.74		ASSURANCE		321.74
INTERETS LIV.A	168.62			INTERETS LIV.A	168.62	
DIVERS		1 107.20		DIVERS		305.75
DONS	77.47			DONS	77.48	
TOTAUX	2 696.09	1 428.94		TOTAUX	1 796.10	627.49
REVENUS 97	1 267.15			REVENUS 97	1 168.61	
SOLDE	6 706.23			SOLDE	6 875.94	

.../...

⇒ Tournoi de foot

Il aura lieu le 07 juin sur la journée, au Stade.  
Tournoi Senior - Benjamin.

⇒ Voyage au Pays Minier

Nos Benjamins iront jouer un tournoi de football à GRENAY (Pas de Calais) le 21 Juin sur la journée, le départ est fixé à 7 heures 30, le retour étant prévu vers 23 heures.

Des places seront disponibles dans le car.

Participation : 50 F pour les non licenciés,  
20 F pour les joueurs.

L'ambiance étant tellement bonne, il serait dommage de rater le voyage.

⇒ Assemblée Générale prévue 13 juin 1998 à 17heures 30 à la Salle des Anciens à CONCHY.

Bernard WEPPE



**A propos d'environnement ...**

Je suis vraiment désolé de devoir prendre la plume pour vous faire part du constat suivant.

Le Conseil, par sa Commission de l'Environnement, gérée par Monsieur MAROUZE, se démène pour égayer par des fleurissements notre village et je suis consterné par les vols de fleurs ou de petits arbustes, par les dégradations des poubelles posées sur les abris de car et les graffitis.

Que dire des papiers qui jonchent les lieux de regroupement, les cigarettes, les canettes qui ne veulent pas monter seules dans les bacs.

Un petit clin d'oeil à nos agriculteurs pour nos rues, mais je sais qu'ils sont sérieux et ils vont y remédier.

Je souhaite que nos concitoyens se prennent en charge et pense que c'est ensemble que nous pourrons travailler très utilement pour la mise en valeur de notre village.

Ces quelques remarques n'ont pas été dites pour blesser qui que ce soit, simplement pour faire prendre conscience.

MERCI A TOUS.

Bernard WEPPE

**SALLE "JEUNES"**

A la suite d'une demande émanant d'adolescents, une première réunion a été organisée le 31 octobre 1997 en présence de Mademoiselle CHAUMETTE, Messieurs HENNON, WEPPE, COCHEPIN et GRELIN pour débattre des problèmes rencontrés par les jeunes de CONCHY.

Les adolescents du village, âgés de 14 à 20 ans, ont été invités personnellement à participer à ce débat.

Au terme de la discussion à laquelle participaient 23 jeunes sur 42 invités, il est apparu que le souhait essentiel des adolescents était de pouvoir disposer d'un local leur permettant de se rencontrer, jouer aux cartes ou autres jeux de société, d'écouter de la musique, etc ...

Ces activités devant intervenir dans le cadre d'une association, une deuxième réunion fût fixée au 28 novembre 1997, afin que les jeunes puissent préparer leur projet.

A l'issue de cette deuxième rencontre, à laquelle ne participaient plus que 9 jeunes, le projet d'association ne pût prendre forme, dans la mesure où aucun jeune adulte ne se proposa pour assumer les fonctions d'encadrement de la future association (Président, Trésorier et Secrétaire).

Cependant, le 19 décembre 1997, le Conseil Municipal, à l'unanimité, avait décidé de mettre à la disposition des jeunes, à titre expérimental, le Samedi après-midi et éventuellement en soirée, la salle utilisée par le Club du 3ème Age , dans la mesure où les adolescents seraient encadrés par un ou plusieurs adultes responsables.

Pour répondre à l'attente des jeunes de notre Commune, nous lançons dans ces lignes un appel aux bonnes volontés, et notamment aux parents concernés, dans la mesure où l'aspect matériel du problème (c'est à dire un lieu d'accueil) a pu être résolu rapidement grâce à la compréhension de nos aînés, que nous remercions ici, en la personne de Monsieur André BAILLON, Président du Club du 3ème Age.

Catherine CHAUMETTE



**SALLE POLYVALENTE**

Toute personne désireuse de louer la Salle Polyvalente doit s'adresser à Madame Christine EZZI, 12, rue du Sagnier - Téléphone : 03.44.85.06.04.



### COMMISSION ENVIRONNEMENT

Cette année encore, la Commune, par l'intermédiaire de la Commission de l'Environnement, a procédé à une nouvelle tranche de plantations :

- ✿ Rosiers aux entrées du village, ainsi que sur les différents espaces verts,
- ✿ Plus de 80 peupliers sur un terrain communal situé derrière l'Eglise et à la Marlière,
- ✿ Arbres tiges d'ornement à plusieurs endroits : Château d'eau, route de Flandre et place des Fêtes,
- ✿ Création de massifs en pavé, route de ROYE SUR MATZ et à l'entrée de la place de Fêtes,
- ✿ Enfin, les plus gros travaux ont été effectués à la Marlière par l'abattage des peupliers, puis leur dessouchage et ensuite, le nivellement du terrain en prévision d'un aménagement paysager dans un proche avenir.

Gérard MAROUZÉ



### LA MARLIÈRE ... suite !

Les souches provenant des arbres abattus à la Marlière ont été déposées dans le chemin de NOYON.  
Toutes les personnes souhaitant faire du bois pour leurs propres besoins peuvent les débiter sur place (il ne sera pas demandé de participation).

### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES (Réclamations des Ets FLANDRIN)

D'après le contrat passé entre la Commune et les Ets FLANDRIN, la charge des sacs poubelles ne doit pas excéder 25 kgs.  
S'il vous arrive de déposer un sac poubelle dépassant ce poids, ayez la gentillesse de répartir la charge en deux sacs.  
Pensez aux ouvriers chargés du ramassage.

Merci d'avance.  
LE MAIRE

.../...



### FOOTBALL CLUB DE CONCHY LES POTS

### RESULTATS DE NOS EQUIPES

Depuis notre dernière édition, l'Equipe Première du F.C.C. a conforté son objectif, qui était le maintien en 4ème série.  
Sixième à quatre journées de la fin du Championnat, le bilan est satisfaisant : 5 victoires - 5 nuls - 6 défaites  
2ème attaque avec 40 buts.

L'Equipe PUPILLES(- 13 ans) terminera à l'avant dernière place, mais elle a connu beaucoup de difficultés, vu la mauvaise mentalité de certains et le trop haut niveau de notre Poule.  
Je félicite les joueurs qui finissent leur Championnat et remercie leur entraîneur et les benjamins qui les y ont aidés.

L'Equipe BENJAMINE terminera 2ème ou 3ème place selon les résultats des matches prochains.  
C'est un peu ma fierté, dans la mesure où ces gamins ont un état d'esprit de gagnant et le prouve en match.

Je profiterais dans l'élan pour adresser un message en vue de la saison prochaine aux parents.  
C'est tout à leur honneur de nous confier leur enfant pour essayer d'en faire des footeux, mais, il serait souhaitable de les voir dans les accompagnements le Samedi.

Nous ne sommes qu'une poignée de dévoués et je pense qu'il serait dommage de limiter les catégories d'âge, faute de se sentir soutenus moralement et physiquement.

### MANIFESTATIONS FUTURES

- ⇒ Projet de concours de boules le Dimanche 26 Juillet sur la journée, dans le cadre de la Fête du village.
- Les inscriptions seront prises à dater du 1er au 04 juillet. 32 équipes seront retenues :
  - Priorité à la population Conchylienne,
  - Participation réglée à l'inscription, soit 90 F par équipe,
  - Les 3 premières équipes du général seront récompensées, par soit pour la 1° - 500 F, 2° - 300 F, 3° - 200 F, par équipe complémentaire et consolante.
  - Les inscriptions sont fermes et définitives ; pas de remboursement possible.

.../...

**RESULTATS DES ELECTIONS REGIONALES  
DU 15 MARS 1998  
- Commune de CONCHY LES POTS -**

**INSCRITS  
VOTANTS  
BLANCS ET NULS  
EXPRIMES**

358
233
10
223

**Liste FRONT NATIONAL VOTRE SECURITE  
LES FRANCAIS D'ABORD**

79

**AGIR POUR NE PLUS SUBIR**

4

**Liste RPR. UDF "AVEC NOUS CA MARCHE"**

66

**MOUVEMENT POUR LES DROITS ET LE  
RESPECT DES GENERATIONS FUTURES**

8

**CHANGEONS POUR VIVRE MIEUX**

46

**LUTTE OUVRIERE soutenue par  
Arlette LAGUILLER**

6

**PICARDIE OBJECTIFS 2000**

0

**NOS VALEURS EN MOUVEMENT**

7

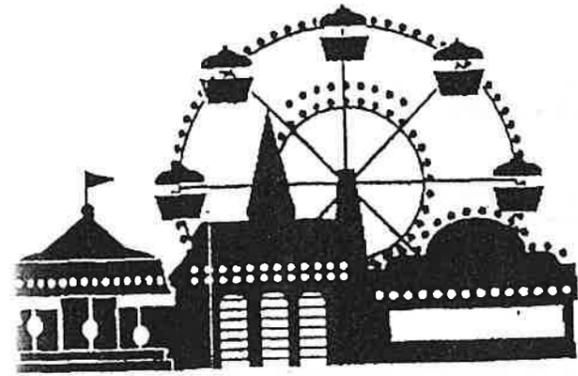
**UNION DES ECOLOGISTES DE L'OISE**

2

**POUR UNE ALTERNATIVE DE GAUCHE ET  
ECOLOGISTE**

5

# Conchy Les Pots



## COMITE DES FETES.

Sous la présidence d'honneur de Monsieur HENNON, l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de CONCHY LE POTS s'est réunie le 7 mars 1998 pour l'élection de son nouveau Bureau.

A l'issue du vote, ont été élus :

- Président : Monsieur Thierry ROISEUX
- Vice-Présidents : Madame Chantal BLUGEON  
Monsieur Gérard BELLEGUIC  
Monsieur Joël TASSART
- Secrétaire : Mademoiselle Catherine CHAUMETTE
- Secrétaire Adjointe : Madame Josiane DESAUTY
- Trésorier : Monsieur Jean-François GRELIN
- Trésorier Adjoint : Madame Guilaine ROISEUX.

Font également partie du bureau les membres suivants :

- Mesdames Christine EZZI - Bernadine HEUZE
- Messieurs Alain DESAUTY - Claude EZZI - Jean-Philippe PUILLE.

En outre, font partie du Comité des Fêtes, en qualité de membres non permanents :

- Mesdames Nathalie BELLEGUIC - Monique GRELIN - Catherine KUROWSKI - Monique PUILLE- Géraldine TONNELIER,
- Messieurs Lionel COCHEPIN - Jean GRELIN - Gérard MAROUZÉ - Hugues PUILLE - Philippe RIDOUX.

La suite de la réunion fut consacrée à la préparation des manifestations qui doivent se dérouler au cours du deuxième trimestre 98 et dont le programme vous est proposé en page 17.



.../...

**Samedi  
20 JUIN 1998  
à partir de  
20 heures**

# FEU DE LA SAINT JEAN

sur la Place  
Communale



# SOIREE BARBECUE

## ANIMATION MUSICALE ASSUREE

FETE DE LA SAINT JEAN du 20 JUIN 1998

COUPON-REPOSE A RETOURNER OU A REMETTRE COMPLETE  
AU COMITE DES FETES DE CONCHY LES POTS

AU PLUS TARD LE 13 JUIN 1998

à l'attention de **Monsieur Thierry ROISEUX**  
Président du Comité des Fêtes  
32, rue de Flandre  
60490 CONCHY LES POTS

Nom :

Adresse :

Nombre de places réservées :

Formule 25 F (Assiette garnie) - 35 F (Repas complet) au choix à préciser